

# Le Relecq

# Kerhuon informations



N°440 - Vendredi 17 août 2018

[www.mairie-relecq-kerhuon.fr](http://www.mairie-relecq-kerhuon.fr)



Les **2018**  
Pique-Niques  
Kerhorres

## LE PIQUE-NIQUE SUR CANAPÉ VENDREDI 17 AOÛT

*Cour de l'école Jules Ferry,  
rue Lucie Sanquer*

PHOTO : JEAN-PIERRE ESTOURNET



### 19h12 - *Ma vie de grenier*

Carnages production - Toulouse - création 2013

Chronique burlesque d'une vie ordinaire

A partir de 10 ans / 75 min.

PHOTO : JEAN-CLAUDE CHAUDY



### 22h02 - *Amor*

Bilbobasso - Besançon - création 2017

Satire explosive de la vie conjugale

Tout public / 30 min.

*Gratuit, apportez votre pique-nique !  
On pique-niquera vers 20h30 en compagnie du groupe  
Musique à l'Ouest*



Forum



**Samedi 1<sup>er</sup> septembre**

**9h-12h**

**14h-16h30**

**Astrolabe**

**Médecin de garde** : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.

**Infirmier(e)s** : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.

**Pharmacie de garde** : samedi après-midi et lundi matin :  
PHARMACIE DE L'ÉGLISE, 11 rue Danton - 02.98.28.22.01

Nuit et jours fériés : composer le 3237

**Dépannage ERDF - Electricité** : 09.726.750.29

**Dépannage GRDF - Gaz** : 0 800 47 33 33

**Éclairage public** : service technique - 02.98.28.61.46  
le week-end, élu de service.

**EAU DU PONANT**, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78.

**MARCHÉ HEBDOMADAIRE** place de la Résistance :

**Traditionnel et Bio** : le vendredi de 16h à 20h

**Traditionnel** : le samedi matin

Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) : 06.70.64.13.48



## VIE MUNICIPALE

### ÉTAT CIVIL - POPULATION

**NAISSANCES** : Andréea ISKAT, 30 rue Evariste Galois.

Eleana NICOLAS LE FLOC'H, 7 rue Mariotte.

Romy BIZIEN, 755 rue Anatole Le Braz.

Ernest BIGALION, 70 rue Jean et Francis Perrin.

Isaac REALLAND, 2 rue de Colmar.

Capucine ARNOUX, 16 rue d'Estienne d'Orves.

Arthur GÉZÉGOU, 7 rue des Courbes.

**MARIAGES** : Stevan FLOCH et Charlène FAVENNEC, 27 Boulevard Clemenceau.

Alexandre BLOTTIAUX et Anne-Laure DUSSURGET, 1 rue de la Liberté (Mathieu).

Cédric LOURDELET et Viviane DENNIEL, 28 rue Frédéric Joliot Curie.

**DECES** : Yvette JAMET veuve POUDOULEC, 93 ans, 34 rue Camille Vallaux.

Jacques MORVAN, 68 ans, 31 rue de Keriguel.

**RECENSEMENT CITOYEN** : Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent obligatoirement se faire recenser en mairie à partir de leurs 16 ans révolus, dans le trimestre de leur anniversaire. Se présenter en mairie avec le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

### VIE SCOLAIRE

**ÉCOLE ACHILLE GRANDEAU** : La directrice tiendra une permanence pour les inscriptions le mercredi 29 et le jeudi 30 août de 10h30 à 12h30. Se munir du certificat d'inscription délivré par la mairie, du certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée, du carnet de santé et du dossier scolaire.

Liste des fournitures sur le site de l'école : <http://www.ecolespubliques-bourglerelecqkerhuon.ac-rennes.fr/>

**GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY**

**PERMANENCES DE RENTRÉE** : La directrice se tient à votre disposition le jeudi 30 août de 16h à 18h et le vendredi 31 août de 17h à 18h30 pour l'accueil des nouveaux inscrits. Contact : 02.98.28.08.96.  
Rentrée le 3 septembre à 8h45.

**COLLÈGE SAINT JEAN DE LA CROIX** : Changement de direction, Monsieur Benoît Chevalier remplace Madame Armelle Hamono.

### ENFANCE - JEUNESSE

**MAISON DE L'ENFANCE  
ET DE LA JEUNESSE - 02.98.28.38.38**

**INSCRIPTION SERVICE EDUCATION  
ENFANCE JEUNESSE RENTRÉE**

**2018/2019** : Les dossiers d'inscriptions aux services de restauration scolaire, de l'accueil périscolaire, de l'ALSH et/ou les TAP sont à retirer à la MEJ ou sur [www.le-relecq-kerhuon.fr/mej](http://www.le-relecq-kerhuon.fr/mej) et à retourner avant la rentrée scolaire pour les retardataires. Pièces à fournir : Quotient Familial fourni par la CAF à jour, 1 photo d'identité, certificat de vaccinations à jour et l'attestation de responsabilité civile.

**ATELIERS SPÉCIFIQUES** : Les inscriptions aux ateliers de la MEJ (atelier bois pour les 7/11 ans, éveil corporel pour les 4/6 ans et piscine pour les 6/8 ans) se feront le 1er septembre au Forum des associations.

### SOLIDARITÉ

**BRADERIE MENSUELLE EMMAÛS** : Lundi 20 août de 14h à 17h30, à la communauté du Relecq-Kerhuon, 5 rue Abbé Pierre. Braderie sur cour proposant : meubles, outillage, livres, bibelots, vêtements à 1 euros, CD, tableaux, luminaires etc.



**STATIONNEMENT SUR LA COMMUNE - RAPPEL** : Sauf mention contraire, la règle générale du stationnement

sur Le Relecq-Kerhuon est celle du stationnement alterné : autorisé du côté des numéros impairs jusqu'au 15 du mois ; du côté des numéros pairs à partir du 16 du mois.

*Afin de ne pas être verbalisé, respectez la règle.*

**NE NOURRISSEZ-PAS LES ANIMAUX SAUVAGES OU ERRANTS** : Bien que sympathique, le pigeon des villes n'en est pas moins une réserve de micro-organismes potentiellement pathogènes pour l'homme et présente donc un risque sanitaire à prendre en considération. Les excréments sont porteurs de germes transmissibles par inhalation et par contact.

**Pour limiter naturellement le nombre de ces volatiles**, il est donc demandé à la population de ne plus leur donner à manger (rappel du règlement sanitaire du Finistère Article 120 : « Interdiction de nourrir des animaux sauvages ou errants ») et ne pas laisser les poubelles et autres conditionnements de stockage alimentaire sur la voie publique.



Pour des courts trajets écologiques et sportifs, pensez au VéleK, le vélo électrique en location.

Renseignements en Mairie

02 98 28 14 18.

## VIE DE LA CITÉ

**HORAIRES D'ÉTÉ** : Les services administratifs seront soumis au régime estival jusqu'au vendredi 24 août inclus : tous les services seront ouverts de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

**PERMANENCES D'ÉTAT-CIVIL** : Elles sont supprimées les samedis matin des 18 et 25 août.

## URBANISME

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

Thierry RICHOU, 25 rue Tanguy Philip, construction d'une véranda.

Pierre BAUDRAY, 5 rue Poncelet, isolation thermique par l'extérieur d'une façade - aspect crépi blanc perlé similaire à l'existant.

Christophe SERVANT, 5 rue Anatole France, construction d'un abri de jardin et rénovation de la toiture du garage.

Cyril FAURE, 15 rue Normandie Niemen, changement de destination : transformation d'une partie du garage en chambre et salle de bain.

Francine MACADRE, 33 route de Keroumen, remplacement du portail, surélévation d'un mur mitoyen (Sud) et rénovation des clôtures (Nord).

Jérôme MARC et Franck BLANCHARD, 465 rue Jean mermoz, clôture en mitoyenneté.

Stéphanie COAT, 5 rue du Roch Du, pose d'un velux.

Marie-Pierre KERDONCUFF, 6 rue Carnot ou 8 avenue Ghilino, création d'une extension et d'une terrasse.

Hélène LE ROUX, 16 rue Marcel Potin, Extension

Joël BRETON, 13 rue Jean Autret, élévation d'une clôture en limite mitoyenne à 2m.

### PERMIS DE CONSTRUIRE :

IROISE PROMOTION, 44-45 rue du Commandant Charcot, construction de 2 immeubles d'habitat collectif et de 32 maisons individuelles.

Jean-Charles MARC, 9 rue de la rade, extension d'une maison individuelle.

Gisèle LAMOUR, 26 rue de Kerscao, régularisation de travaux déjà effectués : construction d'une véranda de 33.75m<sup>2</sup>, d'une piscine de 53.60m<sup>2</sup>, d'une pergola de 16.25m<sup>2</sup> et de l'extension de 4.5m<sup>2</sup> d'un carport.

Véronique PIPON, 73 rue Vincent Jézéquel, construction d'une extension attenante à l'habitation et modification de la clôture et du portail sur la rue de Somme.

Jenny GUQUET, 5 rue Frédéric Joliot Curie, construction d'une maison individuelle de type contemporaine.

Gérard GOUES, 4 Pen ar Streat, construction d'une maison individuelle de plein pied avec sous-sol partiel.

SARL ROSALIE, Boulevard Léopold Maissin, construction de 53 logements – Commerce – Maison médicale.

## PHOTO DE LA SEMAINE



**PIQUE-NIQUES KERHORRES** : Pas besoin de parapluie cette année, mais d'ombrelles si.

Pour nous envoyer vos photos : en format jpeg ou tiff à l'adresse [info@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:info@mairie-relecq-kerhuon.fr) avant le lundi 12h.

## PERMANENCES

**CLCV** : Permanences juridiques au Centre Jacolot sur rendez-vous - 02 98 01 08 51.

**RELAIS ACCUEIL PARENTS ET ASSISTANTES MATERNELLES (RPAM)** - Centre Jean Jacolot - 02.98.28.29.41 : Mme Prémel-Cabic : - permanence téléphonique : mardi 8h30-12h, mercredi 13h30-16h30, vendredi 8h30-12h30 - accueil sur rendez-vous : lundi après-midi, mercredi matin, jeudi matin et mardi après-midi.

**ARCHIPEL AIDE À DOMICILE** 11 bis rue Le Reun : 02 98 28 33 88 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur RV.

**CENTRE MÉDICO-SOCIAL (CDAS)** 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99 : Assistantes Sociales, Puéricultrice, Protection Maternelle Infantile (PMI), Massages bébés.

**ESPACE JEUNES KERGARET** - 02.98.28.01.92 : Point Information Jeunesse : Mardi : 16h45-18h30, Mercredi : 10h-12h et 15h-18h30, Jeudi : 16h30-18h30 et sur rendez vous de 14h à 16h30, Vendredi : 16h45-18h30, Samedi : 14h-18h.

**SERVICE EMPLOI** - 02.98.28.61.44 : ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/ 17h30 - Mme Delanoë sur rendez-vous.

**MÉDIATHÈQUE François Mitterrand**

68 rue Vincent Jézéquel - 02 29 00 52 75

### Horaires d'été

du 10 juillet au 1er septembre :

Mardi, jeudi et vendredi : 14h - 18h

Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h

Samedi : 10h - 13h

## POUR NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30.

Permanence État Civil le samedi de 9h à 12h

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Général	02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
État Civil	02.98.28.28.78
Élections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Éducation, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.38.38
Service Emploi	02.98.28.61.44
Communication	02 98 28 61 30
Gestion des Salles	02.98.28.14.18
Culture	02.98.28.61.31
Sport	02.98.28.47.48
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

# VIE ASSOCIATIVE

## RENDEZ-VOUS SPORTIFS

### SKOL GOUREN KERHOR

Les entraînements de Gouren (Lutte Bretonne) reprendront au gymnase de Kermadec le samedi 1er septembre à 13h30 pour les enfants de 4 à 6 ans, à 14h15 pour les enfants de 7 à 15 ans et le vendredi 9 septembre à 20h pour les ados et les adultes. Les inscriptions pourront se faire au forum des associations le samedi 1er septembre ou pendant les séances d'entraînement.

Les inscriptions sont possibles à partir de 4 ans, la tenue est fournie pour les enfants. Les entraînements ont lieu : pour les ados et adultes les lundis de 18h45 à 20h15 et les vendredis de 20h à 21h30 / pour les enfants de 4 à 6 ans les mercredis de 17h45 à 18h30 ou les samedis de 13h30 à 14h15 / pour les enfants de 7 à 15 ans les mercredis de 18h30 à 19h45 et les samedis de 14h15 à 15h30. Le club est agréé Jeunesse et Sports, Coupons Sports et chèques vacances. Paiement en plusieurs fois possible.

Renseignement :

skolgourenkerhor@yahoo.fr ou Bernard LAMY 02.98.28.34.75 / 06.87.32.97.50.

### **KOALA**

**Découverte  
de la course à pied  
tout l'été  
Mardi et jeudi à 18h30  
Stade Gérard Garnier**



**CYCLISME GCK** : Dimanche 19 : Groupe 1 : N°123, 94km - Groupe 2 : N°112 bis, 88 km - Groupe 3 : N°64, 75km. Départ à 8h15.

**CENTRE NAUTIQUE** : Stages d'été tout public à partir de 5 ans : en demi-journée ou en journée complète du lundi au vendredi, chaque semaine jusqu'au 31 août.

Voile et cirque, voile et arts plastiques/design, voile et football.

Point location : kayak, paddle, catamaran sur réservation. Le point location restera ouvert jusqu'à mi-octobre le mercredi, samedi et dimanche de 14h30 à 18h30.

Pour tout renseignement : 02.98.28.02.64 ou cn.relecqkerhuon@gmail.com

# CULTURE - ANIMATION

## **DESTOK - 7<sup>ème</sup> édition LE GRAND DEBALLAGE DE RENTREE !**

**Dimanche 2 septembre**

INSCRIPTIONS CLOSES. Nous sommes complets. 170 déballeurs inscrits (70 de plus que l'an dernier) !

Du changement est annoncé cette année. Le boulevard Clemenceau deviendra en partie piéton, de la venelle de Kerminihy à la rue Vincent Jézéquel.

**Dès 12h** : Paëlla géante proposée par Les amis du bateau Kerhorre et servie par les équipiers de la Mari Lizig + Food truck (Kebab, boissons, beignets).

Structure de jeu gonflable de 21m de long pour les enfants.

Concerts sur la scène de Camfrout :

**FANFARE ZEBALIZ à 11h30, 14h30 et 16h**

Une mosaïque de talents, de sons, de couleurs, de styles, unie (mais surtout pas uniforme) par un seul objectif : donner du plaisir au public.

**JACKEDO à 13h15**

Le duo musical à consonance folk, égrène depuis 20 ans en France et à l'étranger des chansons originales, traditionnelles et populaires, en français et en anglais.

**LES P'TITS POUX à 15h**

Bal folk

Un groupe de musique à géométrie variable, qui vous fera danser sur ses compositions aux influences colorées. On y trouve de quoi satisfaire les goûts de chaque danseur : bourrée déjantée, cercle circassien à surprises, loudéac percussif, mazurka et valse féérique... Les P'tits Poux, C'est que de l'amour !

**SHARLUBER à 16h30**

Bal insolite pour enfants, dès 3 ans.

Venez découvrir cet étonnant concert plein d'énergie qui plaira aussi bien aux enfants qu'aux parents. Musique qui pulse, paroles rigolotes... Le personnage est tout en surprises.

Accès au vide grenier et concerts gratuits

**MARCHÉ DE NOËL - DIMANCHE  
2 DÉCEMBRE DE 10H À 18H À**

**L'ASTROLABE**

Formulaires de candidature disponibles en mairie à partir du lundi 20 août, retours pour le lundi 24 septembre.

Par mail : contact.culture@mairie-relecqkerhuon.fr

Par voie postale : Mairie Service Culture/Animation, 1 Place de la Libération, 29480 Le Relecq-Kerhuon.

La réponse sera apportée aux candidats le mardi 2 octobre.

## Manifestation sportive - arrêté de circulation

**CHAMPIONNAT DE FRANCE CYCLISME DE L'AVENIR** du mardi 21 août à partir de 14h jusqu'au mercredi 22 août à 18h : La zone de départ Boulevard Léopold Maissin (face à l'arrêt de bus, tronçon situé entre le rond-point Tabarly-exclu - et le rond-point Longchamp) sera interdite à la circulation de 6h à 18h. Le long du boulevard Leopold Maissin les rues jouxtant : rue J. Ferry, venelle de Kervalous, rues Aristide Briand, du Goulet, Dr Roux, de Kergleuz, Abbé Pierre, Ernest Renan, venelle du surôit seront interdites à la circulation dans le sens nord-sud de 13h à 18h le mercredi 22 août et les rues de la Rade, d'Ouessant, de Molène et la venelle de Feunteun Aon seront totalement interdites à la circulation sur la même période. Du Mardi 21 août à 14h jusqu'au mercredi 22 août à 18h, le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur le Boulevard Léopold Maissin (accès à la piscine possible).

